

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'Administration	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
17	17	17



Date de la Convocation
22/04/2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Réunion du CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 29 avril 2026

N°2026-03-012

Objet :

**APPROBATION
DU
BUDGET PRIMITIF
2026**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de THIZY LES BOURGS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la MAIRIE DE THIZY, sous la présidence de M. Rémi BERTHOUX, Président.

Etaient présents : BERTHOUX Rémi, BERTHIER Jacqueline, BUTTY Bernadette, BLANC Patricia, ALLOIN Laurence, TEXIER Noémie, ROBY Baptiste, BAYERON Isabelle, DUPUY Séverine, BROSSETTE Nicole, BURNICHON Henry, DELETRE Suzanne, DUMONTET Josiane, FLECK Odile, KORNPORST Christophe, MARCHAND Bernadette, PATAY Nicole.

Absent(s) excusé(s) : -

Absent(s) : -

Secrétaire de séance : TEXIER Noémie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

069-200037448-20260429-2026-03-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2026

Vu Le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Le budget primitif de l'année 2026 du budget principal du Centre Communal d'Action Social de Thizy les Bourgs s'équilibrent, en recettes et en dépenses, en section de fonctionnement et en suréquilibre en recettes d'investissement, de la façon suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT	
011 - charges à caractère général	25 430,00 €
012 - charges de personnel et frais assimilés	- €
014 - atténuations de produits	- €
65 - autres charges de gestion courante	15 600,00 €
66 - charges financières	- €
67 - charges spécifiques	- €
68 - dotations aux provisions	- €
Dépenses réelles de fonctionnement (A)	41 030,00 €
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	121,40 €
023 - virement à la section d'investissement	- €
Dépenses d'ordre de fonctionnement (B)	121,40 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (C)	23 704,95 €
Total des dépenses de fonctionnement (= A + B + C)	64 856,35 €

013- atténuation de charges	- €
70 - produits des services	4 285,18 €
73 - produits issus de la fiscalité	- €
74 - dotations et participations	- €
75 - autres produits de gestion courante	60 571,17 €
77 - produits exceptionnels	- €
78 - reprise sur amortissements et provisions	- €
Recettes réelles de fonctionnement (D)	64 856,35 €
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
Recettes d'ordre de fonctionnement (E)	- €
Total des recettes de fonctionnement (= D+E)	64 856,35 €

SECTION INVESTISSEMENT	
16 - emprunts et dettes assimilés	
20 - immobilisations incorporelles	- €
21 - immobilisations corporelles	1 000,00 €
26 - participation et créances rattachés	- €
45 - opération pour compte de tiers	- €
Dépenses réelles d'investissement (F)	1 000,00 €
040 - opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
041 - opérations patrimoniales	- €
Dépenses d'ordre d'investissement (G)	- €
Reste à réaliser 2025 (H)	- €
001 - solde d'exécution de la section d'investissement reporté (I)	- €
Total des dépenses d'investissement (F+G+H+I)	1 000,00 €

10 - dotations, fond divers et réserves	- €
13 - subventions d'investissement reçues	- €
16 - emprunt et dettes assimilés	- €
45 - opérations pour comptes de tiers	- €
Recettes réelles d'investissement (J)	- €
021 - virement de la section d'investissement	- €
040 - opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
041 - opérations patrimoniales	- €
Recettes d'ordre d'investissement (K)	- €
001 - résultat d'investissement reporté (L)	48 476,81 €
Reste à réaliser 2025 (M)	- €
Total des recettes d'investissement (j+k+l+m)	48 476,81 €

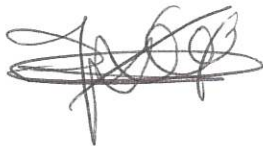
Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **approuve** le budget primitif 2026 tels que présentés ci-dessus.

- **autorise** le Président à effectuer les virements à l'intérieur des sections dans la limite de 7.5% des dépenses et recettes réelles.

Ainsi fait et délibéré,
En séance, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire
Noémie TEXIER



Le Président
Rémi BERTHOUX

